



## Barème d'honoraires ventes

Applicables au 1 Janvier 2017 pour les mandats simples  
(T.V.A. à 20.00 % incluse)

### REMUNERATION

Montant ou pourcentage appliqué sur le montant de la transaction

### Montant de la transaction

*(Les prix affichés sont net hors frais de notaires, d'enregistrement et de publicité foncière)*

Montant de la transaction	Vente de bien immobilier	Vente de fonds de commerce	Vente de terrain
	Frais supportés par l'acquéreur	Frais supportés par le preneur	Frais supportés par l'acquéreur
Jusqu'à 40 000 €	3 500€	4 000 €	3 500 €
De 40 001 € à 70 000 €	8.0%	8.5%	8.5%
De 70 001 € à 90 000 €	6.5%	7.5%	7.5 %
De 90 001 € à 130 000 €	5.5%	6.5%	6.5%
De 130 001 € à 300 000 €	4.6%	5.5%	5.5%
De 300 001 € à 700 000 €	4.2%	5.0%	4.8%
Au-delà de 700 001 €	3.8%	4.0%	4.2%

Frais de rédaction et de dossier pour un montant forfaitaire de 490 € H.T. inclus dans les honoraires.

- Informations : \*Dans des cas exceptionnels, pour des biens immobiliers situés en dehors du périmètre d'exercice habituel d'activité (plus de 50 km) de la structure et visites effectuées par mandant, les frais d'honoraires seront divisés par deux.

### CHARGE DE LA REMUNERATION

Conformément

Modèle déposé par OPTIVIA FONCIER

OPTIVIA FONCIER - 91, La Morinais 35 580 GUICHEN - SARL au capital de 13 328 € - contact@optivia-foncier.com

Titulaire de la carte professionnelle numéro CPI 3502 2015 000 001 875, délivrée le 17 Novembre 2015 par la CCI de RENNES.

Adhérent à la Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM), ayant le titre professionnel d'Agent Immobilier obtenu en France